

**Zeitschrift:** Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen  
**Band:** - (1999)  
**Heft:** 1

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

membres de la FSEP. Son but serait de mieux profiler et diffuser l'image de l'enseignement privé suisse dans le monde et renforcer le partenariat avec «Suisse Tourisme».

#### **Révision de la loi sur la formation professionnelle**

Un groupe de travail ad-hoc a été constitué l'été dernier et un document exprimant le point de vue de l'enseignant privé a été établi et transmis.

Il s'agit essentiellement des points suivants:

- Financement de la formation professionnelle
- Formation selon l'art. 41 al. 2 de la loi sur la formation professionnelle
- La formation continue
- La création d'un article sur l'innovation.

Nous avons pris contact avec divers membres de la commission d'experts chargés par l'office fédéral de la formation et de la technologie (OFPT) de la préparation de la nouvelle loi. Nous avons exprimé nos souhaits et nos préoccupations. Pour l'instant la version définitive du projet de loi n'a pas encore été publiée. Nous attendons la procédure de consultation.

Cette loi concerne un grand nombre d'écoles membres: les écoles de commerce, d'assistantes médicales et toutes celles qui s'adressent à la formations des adultes ou préparent des diplômes de spécialisations ainsi que les écoles de maturité pour adultes, etc.

#### **L'adaptation du règlement de la maturité à l'ordonnance fédérale.**

Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance fédérale de maturité en décembre 1998. Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003. La FSEP a eu, à plusieurs reprises, l'occasion de s'exprimer sur le projet.

Nos souhaits ont été entendus sur quelques points, d'autres demandes n'ont pas été prises en considération. Nous aurions souhaité que les écoles privées soient clairement citées dans le texte pour que notre partenariat soit officiellement reconnu. Cela n'a pas été le cas. Il faut cependant reconnaître positivement que le FSEP, par notre représentante à la Commission suisse, participera à l'élaboration des programmes et procédures des différentes matières. Les travaux sont actuellement en cours.

### **Inhalt / Sommaire**

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
Priorités sur l'agenda de la FSEP Eckdaten aus unserer bildungspolitischen Agenda	
<b>Séminaire FSEP novembre 1998</b>	<b>6</b>
Visioconférence. Rôles du directeur d'établissement. Le Bug de l'an 2000.	
<b>Forum</b>	<b>8</b>
Autor du chèque-éducation Groupement Suisse des Ecoles de Langues (GSEL) Verband Schweizerischer Sprachschulen (VSS) Leysin American School	
<b>Info</b>	<b>16</b>
VSP-GV vom 8. Mai 1999 / AG de la FSEP du 8 mai 1999 Lernfestival 99 – eine Aktionswoche für Weiterbildung Wichtige Daten	
<b>Pressespiegel / A travers la presse / Rassegna stampa</b>	<b>20</b>

<b>Herausgeber/Editeur:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Christoffelgasse 3, 3011 Bern Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 45 Internet: <a href="http://www.swiss-schools.ch">http://www.swiss-schools.ch</a> E-Mail: <a href="mailto:info@swiss-schools.ch">info@swiss-schools.ch</a>
<b>Redaktion/Rédaction:</b>	Henri Moser, Markus Fischer, Sven Sievi
<b>Inserate/Annonces:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Christoffelgasse 3, 3011 Bern Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 45
<b>Druck/Impression:</b>	Marti Druck AG, Ostermundigen Tel. 031/931 54 54, Fax 031/931 81 49
<b>Erscheinungsweise/ Mode de parution:</b>	3x jährlich/3 fois par an
<b>Auflage/Tirage:</b>	1100 Exemplare/1100 exemplaires